

Réf: Dossier 184331

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GARAGE SOLIDARITE SANOGO ET FILS »

Siège Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA,
KILOMETRE 24, SUR L'AUTOROUTE DU NORD, NON LOIN
DU PEAGE D'ATTINGUE, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/12/2022 , et enregistrés au CEPICI le 03/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GARAGE SOLIDARITE SANOGO ET
FILS »

Objet : TRANSPORT, MECANIQUE GENERALE, VENTE DE
PIECES, PRESTATION DE DIVERS SERVICES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA,
KILOMETRE 24, SUR L'AUTOROUTE DU NORD, NON LOIN
DU PEAGE D'ATTINGUE, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M SANOGO MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-01551 du 09/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11577/GTCA/RC/2023 du 09/02/2023

